

Programme Action Cancer Toutes Entreprises

Dans le cadre de ce programme, la Ligue contre le cancer, le service social de la CARSAT et leurs partenaires proposent :

Ateliers retour à l'emploi

Ces ateliers collectifs, animés en partenariat avec un travailleur social de la CARSAT, s'adressent aux personnes qui, suite à un cancer, sont encore en contrat avec leur employeur, proches de l'emploi, intérim, congé parental, ASSEDIC... et qui souhaitent reprendre leur activité professionnelle ou qui s'interrogent sur leur retour à l'emploi.

Séances collectives de 2 heures

Accompagnement social personnalisé

Assuré par le travailleur social de la Ligue contre le cancer et le service social de la CARSAT.

Renseignements :

Comité 19 ☎ 05.55.20.94.52 ✉ cd19@ligue-cancer.net 🌐 www.ligue-cancer.net/cd19

Comité 87 ☎ 05.55.77.20.76 ✉ cd87@ligue-cancer.net 🌐 www.ligue-cancer.net/cd87

Comité 23 ☎ 05.55.52.44.87 ✉ cd23@ligue-cancer.net 🌐 www.ligue-cancer.net/cd23



Coaching emploi proposé par la Ligue

Mettre en œuvre des actions pour réussir sa réintégration professionnelle, avant et après la reprise.

Se doter d'outils de recherche d'emploi efficaces, s'entraîner aux entretiens, « se mettre en route ».

Reconstruire et ancrer des repères dans son ancien travail ou dans un nouveau projet professionnel.



Emploi et cancer Que faire? Qui peut m'aider?

Vers qui
m'orienter?

Quels sont
mes droits?

Quelles
démarches
effectuer?

Les règles d'or pour un retour ou un maintien au travail réussis après un arrêt de travail prolongé



Restez en contact, si besoin, avec votre entreprise et vos collègues pendant l'arrêt maladie

Maintenez un lien avec quelques personnes de confiance

Informez vous des changements au sein de l'entreprise



Choisissez le bon moment pour votre reprise pour vous sentir mieux et plus opérationnel au moment de celle-ci



Anticipez votre reprise au plus tôt après la fin de vos traitements

Utilisez votre temps d'arrêt de travail pour élaborer votre projet de reprise.

Des professionnels et des dispositifs peuvent vous aider



Contactez le médecin du travail et demandez une visite de pré-reprise pour anticiper les conditions de retour au travail

Le temps partiel thérapeutique peut vous permettre de reprendre votre activité progressivement; parlez-en à votre médecin du travail et à votre médecin traitant



Bénéficiez d'un soutien, d'un accompagnement pendant la maladie et lors de la reprise

Si besoin, sollicitez de nouvelles visites auprès du médecin du travail, et à tout moment, les services sociaux de la Ligue contre le cancer et de la CARSAT peuvent vous accompagner et répondre à vos questions.

D'autres dispositifs existent pour vous permettre de reprendre votre travail (aménagement de poste, RQTH, SAMETH, Invalidité, bilan de compétences...) parlez-en au médecin du travail.

Programme Action Cancer Toutes Entreprises



avec le soutien de



malakoff médéric